



«Développer l'offre de cours en français»

FORMATION • L'Université de Fribourg fête aujourd'hui les 50 ans de son institut des sciences de la communication et des médias. Celui-ci souhaite renforcer son bilinguisme.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARTIN BERNARD

Le Département des sciences de la communication et des médias (DCM) de l'Université de Fribourg fête cette année ses 50 ans d'existence. Pour célébrer l'événement, des festivités sont prévues aujourd'hui, à partir de 17h15, dans le bâtiment Péroles 2 de l'université. Dans le cadre de ce jubilé, Manuel Puppis, directeur du DCM, revient sur l'évolution de l'institut depuis ses débuts, et discute des enjeux à venir pour la formation.

Quel bilan tirer de ces 50 ans d'existence?

Manuel Puppis: L'institut a été parmi les premiers, lors de sa création en 1966, à proposer un enseignement dans le domaine des médias en Suisse romande (les cours de journalisme en emploi au Centre de formation au journalisme et aux médias, à Lausanne, existent depuis 1965, ndlr). Mais il a connu depuis de grands bouleversements. Le cursus proposé est passé d'une formation essentiellement pratique du journalisme à un enseignement plus académique consacré à l'étude des médias et aux sciences de la communication. Nous sommes maintenant devenus un centre important de recherche en la matière en Suisse et en Europe. Nous recevons d'ailleurs beaucoup de financements du Fonds national suisse (FNS) et de la Confédération.

Pourquoi avoir abandonné progressivement l'enseignement du journalisme?

L'offre pour des cours de journalisme s'est transformée radicalement dans les années huitante. Des formations universitaires spécialisées ont été créées, notamment à Lucerne et à Neuchâtel. A la fin des années nonante, l'institut a donc dû s'adapter et proposer des cours différents. Ce fut un grand changement. Aujourd'hui, seuls 15% environ des cours de bachelor don-

nés dans notre département sont consacrés à l'enseignement des techniques de base du journalisme. Le contact avec des gens de terrain reste important, mais je suis convaincu que l'étude théorique de l'évolution des médias, de leur fonctionnement et de leur influence est très pertinente à l'heure actuelle.

Vous n'êtes donc pas en concurrence avec l'Académie du journalisme et des médias (AJM), mise sur pied en 2008 à l'Université de Neuchâtel.

Non. Ils ont un programme complémentaire au nôtre. Notre master porte surtout sur la communication d'entreprise, avec aussi des cours d'économie et de gestion. Nous entretenons d'ailleurs une bonne relation avec nos collègues neuchâtelois.

L'institut a été un des pionniers de l'enseignement des médias

Quels sont les débouchés pour vos étudiants?

Nos étudiants (le département compte 582 inscrits ce semestre, dont 369 germanophones, ndlr) trouvent du travail dans tous les métiers de la communication et des médias. Actuellement, la plupart d'entre eux sont engagés dans l'administration fédérale ou dans les relations publiques. Un plus petit nombre travaille aussi dans le journalisme, à la «NZZ am Sonntag» ou à «Bilanz», par exemple.

Quel est l'enjeu principal pour le DCM dans les années à venir?

Avoir plus de cours en français. Actuellement, une seule de nos six chaires professorales est en français. Mais cela n'a pas toujours été ainsi. Lors de la création de



Manuel Puppis, directeur du Département des sciences de la communication et des médias. ALAIN WICHT

l'Institut, les cours étaient bilingues, et ils se sont développés ensuite dans les deux langues. En 2009, cependant, certains collègues ont décidé de quitter le département pour la Faculté des lettres. Conséquence: seule une chaire en français a été conservée. Ceci est insuffisant. Nous manquons de personnel. Une ou deux chaires francophones en plus nous aideraient à développer des cours uniques en Suisse.

Uniques dans quel sens?

Nous aimerions notamment développer un programme de bachelor francophone uniquement dédié à la communication. Un tel bachelor n'existe pas en Suisse romande à l'heure actuelle. En créer un à Fribourg renforcerait le bilinguisme de l'université et l'attractivité du canton. L'idée est aussi de moderniser le programme de master en

proposant notamment de nouveaux cours en communication numérique. Nous allons discuter de tout cela durant le semestre actuel avec la faculté. La concrétisation de ces projets dépendra des ressources que l'université nous allouera, mais nous avons confiance en nos arguments.

Comment envisagez-vous l'avenir de la recherche dans le domaine des sciences de la communication et des médias?

Il sera nécessaire de développer une toujours plus grande compréhension de ce que l'informatique peut apporter aux métiers de la communication, et des changements que la révolution numérique induit, notamment au niveau de la régulation et de la protection des jeunes. Mais aussi de ce qu'elle implique comme changements pour les médias. I

EN BREF

L'HISTOIRE DE L'ART CHEZ LES CHIMISTES

FRIBOURG Exceptionnellement, le jeudi 7 avril, le cours public «Mille ans d'histoire de l'art» ne sera pas donné à l'aula du Collège Saint-Michel, mais au grand auditorium de chimie de la Faculté des sciences (ch. du Musée 3, arrêt TPF Plateau de Pérolles), selon un communiqué de la Société d'histoire et du Musée d'art et d'histoire de Fribourg. Stephan Gasser parlera des ateliers urbains du gothique tardif et de la production des grands retables. L'horaire, de 19 à 21 h, est maintenu. Le même déplacement aura lieu pour le cours du 12 mai, où Verena Villiger traitera de la Renaissance. OW

SPIRITUALITÉ

> PRIÈRES St-Hyacinthe: je, ve 6 h 50 laudes et messe, 12 h 25 office du milieu du jour, 18 h 30 méditation, 19 h vêpres, sa 12 h messe, 19 h 30 vêpres, di 8 h 30 laudes, 18 h 30 adoration, 19 h vêpres. **St-Justin:** je et sa 8 h, ve 7 h 30 messes. **St-Nicolas:** je, ve 8 h laudes, 18 h vêpres solennelles en latin, 18 h 15 messe, ve 17-18 h confessions, sa 8 h 30 messe. **St-Maurice** (chap. St-Beat): ve 8 h messe. **St-Pierre:** (chap. St-Joseph): je-ve 8 h 30 messes, sa 16 h 30-17 h 30 confessions. **St-Thérèse:** je 8 h, 8 h 45 (D), ve 18 h 30 messes, sa 16-17 h confessions. **Christ-Roi:** ve 8 h 30-18 h exposition du St-Sacrement, 17 h 15-18 h 15 et sa 16-17 h confessions. (chap.): je, sa 8 h, ve 18 h 15 messes. **Cordeliers:** (chap. de la Vierge Noire) di 21 h adoration perpétuelle. **Ingenbohl:** je, ve, sa 8 h 15 messe. **Maigrage:** di 16 h 45 vêpres et adoration. **Montorge:** di 17 h vêpres. **Notre-Dame:** je-ve 9 h et 18 h 30, sa 9 h messes. **Providence:** je, ve 17 h, sa 10 h messe ou communion. **Visitation:** di 17 h 30 vêpres. **Bourgillon:** sa 8 h 15 messe de pèlerinage, di 15 h 15 célébration mariale. **Synagogue:** (rue Jos.-Piller 9): ve 18 h 45 office, sa 9 h office. **Mosquées:** (rte Glâne 9) Centre de l'association des musulmans de Fribourg: ve 12 h 30; autres mosquées: ve 13 h 30. **> EUCHARISTIE FESTIVE** messe animée par les familles et les jeunes pour les familles et les jeunes, suivie d'un pique-nique tiré du sac. Eglise Ste-Thérèse, samedi 17 h 30.

TRIBUNAL FÉDÉRAL

Le chef du Service des autoroutes ne devra pas rembourser son indemnité

OLIVIER WYSER

L'ancien chef du Service des autoroutes (SAR) ne devra pas rendre à l'Etat de Fribourg les 161 000 francs qu'il a reçus à la fin 2011 à titre d'aide matérielle. Le Tribunal fédéral (TF) a confirmé dans un arrêt daté du 18 mars, repris par les «Freiburger Nachrichten» d'hier, les conclusions tirées par le Tribunal cantonal (TC), en 2015, et contre lesquelles l'Etat faisait recours. Pour rappel, la commission du fonds de prévoyance du SAR avait octroyé une aide financière après le licenciement du chef de service à deux ans de sa retraite.

Retour en arrière. En 2008, la Confédération reprend les activités du Service des autoroutes. Le SAR est dissous en 2011. A ce moment-là, il ne restait que quelques collaborateurs, dont le chef, qui ont tous été licenciés. Un plan social a été mis en place. Parce qu'un licenciement ne donne pas droit à une indemnité, le responsable du SAR et les autres collaborateurs se sont vu proposer par

l'Etat de Fribourg un pont pré-AVS. Le chef, qui touchait un salaire annuel de 228 000 francs n'a pas été d'accord. Il a demandé 212 000 francs comme indemnité de suppression de son poste. Cette indemnité lui a été refusée par le canton. Une décision que le Tribunal cantonal, puis le Tribunal fédéral, ont confirmé par la suite.

Comme il n'a touché au total que 60 000 francs de pont pré-AVS, il s'est alors tourné vers la commission qui gère à la fois la caisse de prévoyance du personnel du SAR et un fonds de secours. Pour compenser l'indemnité non reçue de l'Etat, il a demandé 161 000 francs à cette commission. Comme il en était membre, il s'est récusé. Ce sont donc ses subordonnés qui ont tranché et qui lui ont accordé l'indemnité sollicitée. Lui, s'est engagé à rembourser cette somme si le canton lui allouait l'indemnité qu'il lui réclamait, ce qui n'a pas été le cas.

Le Conseil d'Etat a exigé le remboursement de ces 161 000 francs. S'en

est suivi un bras de fer juridique entre l'ancien chef et l'Etat de Fribourg. Le premier considère qu'il est dans son droit puisque le fonds de secours est autonome et sert justement à aider les collaborateurs en difficulté financière, situation dans laquelle il prétend s'être trouvé. Le canton considère pour sa part qu'il a son mot à dire puisque le SAR lui était subordonné. Il juge l'indemnité de 161 000 francs «manifestement disproportionnée».

Les juges du Tribunal fédéral considèrent que «le canton n'était pas formellement titulaire des avoirs du fonds de secours». Dès lors «il importe peu» que ces avoirs figuraient dans la comptabilité du service. «Le seul motif invoqué par le recourant aux fins de démontrer que l'Etat de Fribourg serait atteint de la même manière qu'un particulier par le jugement attaqué, à savoir que l'indemnité litigieuse a été financée par des fonds appartenant au canton, ne peut pas être retenu», conclut l'arrêt du TF. I

PUBLICITÉ

EN VITRINE

BOUTIQUE LOUIS SMALL

OUVERTURE JEUDI 7 AVRIL AU CENTRE FRIBOURG-SUD



Paris, Londres, Milan, Amsterdam...

Découvrez nos tendances pour ELLE & LUI, avec des marques exclusives à Fribourg, telles que Le Temps des Cerises, Japan Rags, Fiver Jeans, Influence, et bien d'autres...

Profitez de rabais de 5% à 10%, et ce toute l'année, avec notre programme de fidélité.

Jusqu'au 10 avril, nous vous offrons un rabais de 10.- CHF* sur votre achat (*min. 50.- d'achat).

CENTRE COOP FRIBOURG-SUD,
Rte de Moncor 1, 1752 Villars-sur-Glâne